

Communiqué de presse

Logement social : la Banque des Territoires souscrit 30 M€ de titres participatifs émis par Domofrance

Bordeaux, le 27 mars 2025

Pour renforcer son soutien au secteur de l'habitat social, la Banque des Territoires souscrit 30 M€ de titres participatifs émis par Domofrance. Cet engagement est officialisé, ce jour, en présence de Philippe Rondot, président de Domofrance, Jean-René Cazeneuve, président de la Commission de Surveillance, et Annabelle Viollet, directrice régionale de la Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine.

Avec un patrimoine de plus de 41 000 logements, Domofrance est le premier bailleur social du territoire. Pour répondre à la stratégie de développement de cette filiale du Groupe Action Logement en matière de construction et de réhabilitation, la Banque des Territoires souscrit à 30 M€ de titres participatifs émis par le bailleur. Ce partenariat stratégique permettra à Domofrance de renforcer ses fonds propres afin de poursuivre et d'accélérer son programme de développement de nouveaux logements d'ici 2026.

Soutenir la construction et la réhabilitation du parc social est l'une des priorités stratégiques de la Banque des Territoires. Les 30 M€ de titres participatifs permettront à Domofrance de poursuivre son développement qui va s'amplifier avec sa prochaine fusion avec Clairsienne. A l'échelle de la nouvelle entité, Domofrance prévoit ainsi la livraison de 6 000 logements, la réhabilitation de 2 700 logements et 1,15 milliard d'euros d'investissement d'ici 2026. Une réponse à la tension locative sociale croissante (183 000 demandes de logement social en attente en Nouvelle Aquitaine en 2024).

Cet apport est complémentaire aux prêts distribués par la Banque des Territoires et permet de compenser l'augmentation continu du prix de revient des opérations. La qualité environnementale des logements s'en trouvera également renforcée. A ce titre, plus de 1 200 logements avec une étiquette énergétique E, F, G, dont une partie située sur des territoires en renouvellement urbain, verront d'ici 2026 leur étiquette s'améliorer au minimum au niveau C.

Cet ambitieux programme s'inscrit dans le projet stratégique 2024-2028 de Domofrance, nommé « Vivant » qui, repose sur les chantiers prioritaires suivants :

- 1) La décarbonation pour loger durablement.
- 2) Un service de qualité pour toujours plus d'utilité sociale.
- 3) Un management et une organisation repensés pour un collectif.
- 4) La data et la digitalisation pour mieux se développer.
- 5) Le développement et les relais de croissance au service des territoires

« En tant que partenaire de longue date et privilégié des bailleurs sociaux, la Banque des Territoires a fait de leur soutien une priorité. Elle vise à maintenir et intensifier la dynamique de construction tout en accélérant l'écologisation du parc locatif. Le dispositif des titres participatifs est un outil financier novateur qui ambitionne de renforcer la capacité financière des bailleurs, facilitant ainsi la réalisation de leurs projets de développement et de réhabilitation. La relation de confiance établie entre la Banque des Territoires et Domofrance se manifeste une fois de plus au service de l'intérêt général. » souligne Annabelle Viollet, directrice régionale de la Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine

Domofrance est une Entreprise Sociale pour l'Habitat, filiale du Groupe Action Logement Immobilier, certifiée B Corp (répondant à des normes environnementales, sociétales et sociales exigeantes) Implanté à Bordeaux depuis sa création en 1958, elle gère plus de 41 000 logements en Nouvelle-Aquitaine. Elle répond à un enjeu de société majeur en privilégiant la réussite du parcours résidentiel depuis les besoins spécifiques des étudiants et jeunes actifs jusqu'aux solutions pour ses locataires en perte d'autonomie, dont un public sénior. En 2024, Domofrance a lancé son nouveau Projet Stratégique d'Entreprise « Vivant- 2024-2028 », fondé sur 4 piliers structurants : Développement économique et social des territoires, performance et croissance de l'activité, RSE et innovation, équipes et talents. Domofrance est labellisée ISO 50001 pour sa gestion responsable de l'énergie, ISO 9001 pour le management de la qualité et NF Habitat pour la qualité de construction. Elle emploie près de 730 collaborateurs. Son chiffre d'affaires 2023 s'élève à 275 M€.

En savoir plus sur : domofrance.fr

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

www.banquedesterritoires.fr |

Contacts presse :

Domofrance

Pôle Communication : communication@domofrance.fr

Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine– Groupe Caisse des Dépôts

Pascale Artaz : pascale.artaz@caissedesdepots.fr – 05 56 00 01 93